FORMATION FONDAMENTAL · 2 JOURS (FC4)

RÉF. FORMATION
2JINT.V1-2026

BDESE & *Information-Consultation* du CSE

Maîtriser la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales et conduire les procédures d'information-consultation dans les règles légales.

14 heures · 2 jours | **Titulaires & suppléants** | **Entreprises 50+ salariés**

🎯 **Besoin de former vos élus CSE ?** *Recevez votre devis personnalisé pour cette formation — Réponse sous 24 h* *cse-ssct-formation.fr/contact*

1, rue des Bigarreaux — 13010 Marseille · SIRET : 880 196 985 00038 · NDA : 93132292413 (DREETS PACA)

07 66 69 04 24

La formation fondamentale *BDESE & I/C*

Deux journées denses pour outiller titulaires et suppléants sur les obligations légales d'information-consultation et l'exploitation de la BDESE.

14h

DURÉE

2 jours · 14 heures

Format court et opérationnel, planifié sur deux journées consécutives ou espacées selon vos contraintes d'élus.

50+

PUBLIC CIBLE

Titulaires & suppléants

Membres du CSE des entreprises d'au moins 50 salariés, quel que soit leur niveau d'expérience.

L.

CADRE LÉGAL

L.2312-17, 18 & 23 Code du travail

Consultations récurrentes, contenu et conditions supplétives de la BDESE — socle des attributions économiques du CSE.

Tout ce qu'il faut savoir *avant de démarrer*

Une organisation pensée pour les contraintes des élus titulaires : financement par le CSE, délais courts, formats adaptables (présentiel ou distanciel).

DÉLAI D'ACCÈS

48 heures après prise de contact téléphonique ou email.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé. Formation accessible aux nouveaux élus.

LIEU

Local employeur ou salle YLEXIA — Newton Office Joliette, Marseille. Présentiel ou distanciel.

FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE — Attributions Économiques et Professionnelles (AEP).

TARIF INTRA

1 099 €

par jour · frais formateur compris

ACCÈS HANDICAPÉS

Nous contacter pour adapter les modalités de mise en œuvre à votre situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser la BDESE et les *procédures d'I/C*

À l'issue des deux journées, les élus comprennent les fondements juridiques de la BDESE, savent y accéder, exploiter son contenu et conduire les procédures dans les règles.

1. **Comprendre les fondements juridiques et historiques de la BDESE**
 De l'ANI 2013 à la loi Climat 2021 : retracer l'évolution de la base et identifier les textes en vigueur.

2. **Identifier les thèmes obligatoires selon l'effectif**
 Distinguer les contenus minimaux pour les entreprises de moins de 300 salariés et celles de 300+.

3. **Maîtriser les règles de mise en place, d'accès et de mise à jour**
 Niveaux d'application, modalités d'accès et obligations de mise à jour à la charge de l'employeur.

4. **Maîtriser les procédures d'I/C récurrentes et ponctuelles**
 Distinguer consultations récurrentes et ponctuelles, respecter délais et formalisme légal.

5. **Identifier les droits du CSE en cas d'irrégularité**
 Recours, délit d'entrave, droit d'alerte : agir face à un défaut d'information de l'employeur.

COMPÉTENCES ACQUISES

Ce que les élus *sauront faire*

Cinq compétences opérationnelles, mobilisables dès le retour en réunion CSE.

- ✓ Connaître les obligations légales de l'employeur relatives à la BDESE
- ✓ Identifier les thèmes et indicateurs présents dans la BDESE de son entreprise
- ✓ Accéder à la BDESE et en exploiter le contenu dans le cadre du mandat
- ✓ Conduire une procédure d'information-consultation dans les règles légales
- ✓ Rédiger une délibération du CSE valide et opposable à l'employeur

PROGRAMME DÉTAILLÉ

3 modules · *14 heures* de formation

03

Une progression pédagogique structurée sur deux journées, alternant théorie, ateliers d'analyse et études de documents réels.

Accueil & *positionnement*

Une séquence d'ouverture pour ajuster la formation aux attentes et au niveau initial des participants.

A

Point logistique & programme

Présentation du déroulé sur 2 jours et des outils pédagogiques mobilisés tout au long de la formation.

B

Tour de table

Présentations croisées des participants et du formateur. Identification des contextes d'entreprise et des mandats.

C

Questionnaire de positionnement

Évaluation pronostique des attentes et du niveau initial pour individualiser le parcours d'apprentissage.

01

MODULE · JOUR 1

Fondements historiques & juridiques de la BDESE

Comprendre l'origine, l'évolution et les fondements légaux de la Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales.

Jour 1 · 7 heures

1.1 Historique de la BDESE

Accord National Interprofessionnel de 2013 : naissance de la BDES
Loi du 17 août 2015 : la BDES comme support des consultations
Loi du 22 septembre 2017 : enrichissement de la BDES
Loi du 21 août 2021 : la BDES devient BDESE (volet environnemental)
Obligation de mise en place pour les entreprises d'au moins 50 salariés

1.2 Fondements juridiques

Art. L.2312-18 du Code du travail : définition et contenu de la BDESE
Art. L.2312-17 du Code du travail : consultations récurrentes obligatoires
Art. L.2312-23 du Code du travail : conditions supplétives d'application
Distinction entre dispositions d'ordre public, champ négocié et dispositions supplétives

02

MODULE · JOUR 2 MATIN

Contenu et accès à la BDESE

Identifier les thèmes obligatoires de la BDESE et maîtriser les règles de mise en place, d'accès et de mise à jour.

Jour 2 matin · 3,5 heures

2.1 Contenu de la BDESE

Thèmes obligatoires selon l'effectif (moins ou plus de 300 salariés)
Investissements (social, matériel et immatériel)
Égalité professionnelle femmes/hommes : indicateurs de rémunération et de répartition
Fonds propres, endettement et rémunération des financeurs
Rémunération des salariés et des dirigeants
Représentation du personnel et Activités Sociales et Culturelles
Flux financiers à destination de l'entreprise, partenariats
Pour les groupes : transferts commerciaux et financiers entre entités

2.2 Mise en place, accès et mise à jour

Niveaux de mise en place : entreprise, établissement, groupe, UES

Formes et modalités d'accès à la BDESE (numérique, papier)

Mise à jour de la BDESE : périodicité et obligations de l'employeur

Absence de BDESE et sanctions applicables

ÉVALUATION FORMATIVE 1

Analyser le contenu de la BDESE de votre entreprise

ÉVALUATION SOMMATIVE INTERMÉDIAIRE 1

Quiz interactif en ligne (Kahoot.it)

03

MODULE · JOUR 2 APRÈS-MIDI

Informations et consultations du CSE

Maîtriser les procédures d'information et de consultation récurrentes et ponctuelles du CSE et identifier les droits des élus en cas d'irrégularité.

Jour 2 après-midi · 3,5 heures

3.1 I/C récurrentes

Dispositions d'ordre public : orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi (art. L.2312-17)
Champ ouvert à la négociation d'accord
Dispositions supplétives
Place du CSE dans les AG et les CA

3.2 I/C ponctuelles

Dispositions d'ordre public : thèmes obligatoires
Champ ouvert à la négociation d'accord
Dispositions supplétives
Moment de l'information-consultation

3.3 Procédure & délibérations

Point de départ et délais d'examen

Délibérations du CSE : forme, contenu, valeur juridique

Irrégularités et sanctions en cas de défaut

Droits d'alerte du CSE

ÉVAL. FORMATIVE 2A

Modèle de délibération sur consultation récurrente

ÉVAL. FORMATIVE 2B

Rédigez votre délibération sur la situation économique et financière

ÉVAL. SOMMATIVE FINALE

Quiz interactif en ligne (Kahoot.it)

Une pédagogie *active* et structurée

Quatre piliers de l'apprentissage, des techniques pratiques et un suivi rigoureux à chaque étape de la formation.

01

MÉTHODES

Méthodes actives

Pédagogies affirmative, interrogative, active, interactive et inversée. Quatre piliers de l'apprentissage. Adaptabilité et inclusivité.

02

TECHNIQUES

Ateliers & cas pratiques

Exercices, travaux de groupe, études de cas, ressources numériques. Ateliers d'analyse de BDESE et rédaction de délibérations.

03

SUIVI

Suivi & évaluation

Feuille de présence par demi-journée. Évaluations pronostique, formative, sommative à chaud et à froid (3–6 mois post-formation).

Clôturer la session, *mesurer l'impact*

Une séquence de fin structurée et un suivi à froid pour ancrer les acquis dans la pratique du mandat.

A — Évaluation sommative « à chaud »

Quiz et correction collective (papier ou Kahoot.it) pour valider les acquis en fin de session.

B — Tour de table & bilan collectif

Retours croisés des participants sur les apports de la formation et les points à approfondir.

C — Questionnaire de satisfaction & attestation

Remise de l'attestation de fin de formation et collecte des retours qualitatifs.

D — Transmission des supports

Lien numérique sécurisé (Fromsmash.com ou Wetransfer.com) pour récupérer l'ensemble des ressources.

E — Évaluation « à froid » (3 à 6 mois)

Questionnaire de suivi par voie électronique pour mesurer l'ancrage des acquis dans la pratique du mandat.

PROFIL DU FORMATEUR

Expert en *droit social* & économie du travail

Titulaire d'un Master 1 en Droit Social (Rennes 1) et d'un Master 2 en Économie/Droit/Gestion (Aix-Marseille), il bénéficie de plus de 20 ans d'expérience professionnelle. Pendant 15 ans (2001–2015), il a accompagné plus d'une centaine de CSE sur les problématiques juridiques, sociales et institutionnelles. Ancien enseignant en Économie, Droit, Management et Ressources humaines auprès d'étudiants post-Bac, il allie expertise technique et pédagogie structurée, avec une veille constante des évolutions législatives et réglementaires.

DIPLÔME
Master Droit Social Rennes 1

DIPLÔME
Master Éco/Droit/Gestion
Aix-Marseille

Expérience
20+ ans

Accompagnés
100+ CSE

PÉDAGOGIE
Ancien enseignant post-Bac